

Compte-rendu du Conseil de la Vie Sociale du 25 septembre 2023

Objet : Conseil de la vie sociale		Diffusion
Date : 25.09.23		Destinataires : <ul style="list-style-type: none">- Résidents- Familles/proches des résidents- Professionnels
Participants : <u>Représentants des résidents :</u> M FOUREL (Président) Mme VARIN Mme HUET <u>Représentants des familles :</u> Mme PERRONE M LORY FORET Mme JOURDAIN	<u>Représentant de la direction :</u> Anne-Sophie Lopez <u>Invités :</u> Antoine Munoz (qualiticien) Soeur Catherine Amanda Rihet (coordinatrice de la vie sociale)	
Excusée : Mme Demorget		

	Points à l'ordre du jour	Action/pilote/ délais
1. Présentation d'Amanda Rihet : coordinatrice de vie sociale	<p>Présentation des missions et projets 2023/2024 :</p> <p>Amanda a rejoint la Maison Saint Louis en Juin. Elle propose une diversité d'activités en fonction des besoins, envies, capacités des résidents. Toutes les activités sont pensées pour rendre les résidents acteurs. Elle a également pour mission de renforcer les liens de la Maison Saint-Louis et l'extérieur, de développer des partenariats. L'appui des familles, bénévoles, professionnels donne sens à chaque projet.</p> <p>Une rencontre avec des élèves d'école primaire, une visite d'animaux, ou encore un dépôt-vente de vêtements au profit des résidents sont autant de projets concrets à venir.</p>	Amanda Rihet
2. Evaluation externe	<p>L'évaluation externe est obligatoire pour tous les établissements médico-sociaux et a lieu tous les 5 ans. Celle-ci se est basée sur un référentiel national rédigé par l'HAS Haute Autorité de Santé et permet d'évaluer le niveau de qualité des établissements. Elle aura lieu du 4 au 6 décembre 2023. 2 évaluateurs sont sur site pour évaluer nos pratiques, rencontrer les professionnels, les résidents et les représentants des familles.</p> <p>Une auto évaluation a été réalisée en interne et un plan d'actions a été élaboré.</p> <p>Cette évaluation est un bon moyen de relancer la dynamique institutionnelle notamment en s'appuyant sur le projet médical et de soins en mobilisant des professionnels sur l'ensemble des thématiques gériatriques (liberté d'aller et venir, santé mentale, prise en charge de la douleur, santé mentale, hygiène bucco dentaire, circuit du médicament...)</p>	Antoine Munoz AS Lopez Dr Rouxel
3. Coordination des soins	<p>Un nouveau schéma d'organisation de la coordination des soins est envisagé. A savoir, la création de 2 postes Infirmiers Référents Accompagnement et Santé qui auront en responsabilité deux services de l'établissement. Ils.elles seront en charge du suivi médical et paramédical des résidents, de l'organisation des services, du lien avec les intervenants médicaux et paramédicaux, relations avec les familles etc...</p> <p>Une session de recrutement est prévue le 4 octobre. Les postes sont ouverts en interne et en externe.</p>	AS Lopez

	Points à l'ordre du jour	Action/pilote/ délais
4. Campagne de vaccination grippe et covid	<p>Au regard de la circulation du Covid, une première séance de vaccination sera proposée le 9 octobre 2023 pour les résidents éligibles. Le délai à respecter pour cette dose anti Covid est de 6 mois minimum après la dernière injection ou infection.</p> <p>La campagne de vaccination anti grippale aura lieu le 7 novembre.</p>	Dr Rouxel
5. Organisation des soins au CANTOU et dans les services	<p><u>CANTOU</u> :</p> <p>Question : l'organisation a-t-elle évolué ? les activités proposées sont moins nombreuses. L'organisation du service n'a pas changé depuis des années. En fonction du profil des personnes accueillies, les activités proposées peuvent être moins régulières. A noter qu'un temps d'activité physique est proposé chaque semaine en lien avec une kiné et la psychologue. Et Amanda, coordinatrice de vie sociale intervient désormais également au sein du service pour proposer des activités pâtisserie notamment. Pour rappel, les personnes accueillies au CANTOU et leurs familles peuvent participer à toutes les activités proposées par le service Animation.</p> <p><u>Organisation dans les services des étages</u> :</p> <p>Constat : les résidents les moins autonomes passent beaucoup de temps dans les salons des étages. Une réflexion sera engagée dans chaque service avec l'Infirmier.ere Référent.e Accompagnement et Santé.</p> <p>Par ailleurs, il est demandé d'acquérir de nouveaux jeux pour les mettre à disposition dans chaque service : décision approuvée.</p>	Représentants des familles
6. Création d'un logement pour les familles au sein de la communauté	<p>Une résidente souhaiterait qu'un espace chambre + salle de bains soit aménagé au sein de l'établissement ou de la communauté et mis à disposition des familles lorsqu'elles viennent rendre visite à leur proche. Cette proposition n'est pas retenue par l'établissement ni par la communauté.</p>	

	Points à l'ordre du jour	Action/pilote/ délais
	Par contre, l'établissement souhaite permettre aux familles qui le souhaitent d'accompagner leur proche lorsqu'il est en fin de vie en leur permettant de dormir auprès de lui par exemple. Aussi, les membres du groupe de travail Accompagnement de fin de vie vont se saisir de ce sujet afin de proposer le meilleur aménagement possible.	
7. Réservation des repas	Constat : les familles réservent leurs repas auprès du secrétariat mais l'information n'est pas toujours transmise dans les services. Modalités de réservation à revoir en interne.	Représentants des familles
8. Informations diverses	<ul style="list-style-type: none"> - Règlement intérieur CVS mis à jour - A compter du mois d'octobre, 3 psychiatres de la polyclinique de St-Laurent interviendront au sein de l'établissement 2h par mois. - Renforcement du temps d'ergothérapeute à raison d'une ½ journée par semaine 	

Le Président

M FOUREL